CONGO

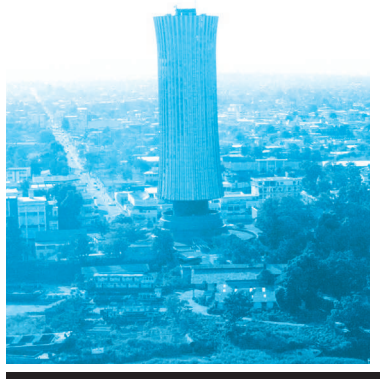

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4134 - MARDI 30 NOVEMBRE 2021

INSTITUTION FINANCIÈRE

Ecobank inaugure son siège social à Brazzaville

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a inauguré hier à Brazzaville le nouveau siège social de la banque panafricaine, Ecobank, érigé avenue Amilcar-Cabral, sur les berges du fleuve Congo.

Cette infrastructure va abriter les services de la direction générale de l'établissement ainsi que ses services opérationnels jadis basés à Pointe-Noire.

Pour le directeur général d'Ecobank Congo, le nouveau siège est le témoignage du désir de son institution d'apporter sa pierre à l'édification du pays. Il intègre également la dynamique qu'insuffle les hautes autorités congolaises, dans l'embellissement de Brazzaville, la ville capitale.

Page 16

REVENDICATIONS SOCIALES

Les pensionnés de la CRF reçus au Sénat

Les deux parties pendant la séance de travail

Les retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) sont informés que l'Etat leur a affecté 49 milliards FCFA dans le cadre du budget 2022. Ce qui équivaut à quatre mois de pensions. Ils sont allés solliciter, le 29 novembre, l'arbitrage des sénateurs pour une augmentation de ce montant. Le bureau du Sénat et la Commission Economie et Finances leur ont donné des assurances quant au règlement de la situation. « *Le Sénat n'a pas encore auditionné le ministre des Finances. Il s'agit d'un projet du budget. Nous sommes informés de votre situation. Nous allons envisager des pistes de solutions pour une issue satisfaisante* », a déclaré le président de la commission Economie et Finances du Sénat, Jean-Marie Epouma.

Page 3

MARCHE À PIED

Douze marcheurs rallient Pointe-Noire/Brazzaville en sept jours

Pour la première édition organisée par l'Association des anciens sportifs internationaux congolais, une douzaine d'agents issus de différentes entreprises basées aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire ont parcouru 384 km à pied sur 500 prévus sur la nationale n°1 qui relie les deux principales villes du Congo. Partis de Pointe-Noire, précisément de Malélé, le 21 novembre, ces marcheurs sont arrivés le 27 novembre à Brazzaville après sept jours parcourus en quatre étapes durant lesquelles ils ont bravé le Mayombe considéré comme l'une des étapes la plus cruciale par le président de cette association et initiateur de la marche, Rodrigue Dinga Mbomi.

Page 16

SOMMET CHINE-AFRIQUE

Xi Jinping réaffirme l'attachement de son pays au continent africain

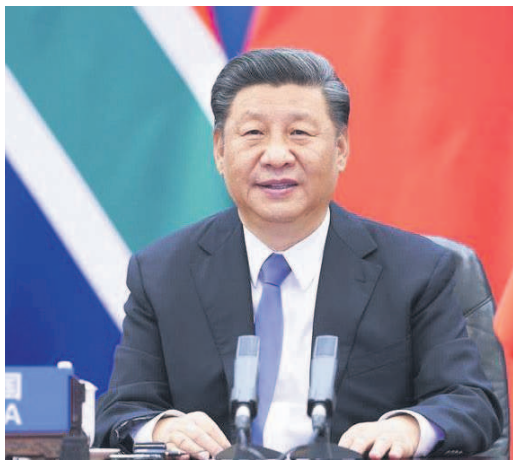

Ouvert le 29 novembre à Dakar, au Sénégal, la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) entend œuvrer davantage pour les échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine qui se dit prête à apporter son soutien dans la lutte contre l'insécurité au Sahel, en particulier, et dans le continent africain, en général. Dans un discours prononcé par visioconférence depuis Beijing, le président chinois, Xi Jinping, a indiqué que son pays reste attaché à l'amitié profonde qui le lie au continent africain.

Page 6

EDITORIAL

Migrations

Page 2

ÉDITORIAL

Migrations

Les drames mortels qui se multiplient en Europe ces derniers temps sont là pour le démontrer de façon implacable : l'afflux des migrants vers les pays riches de l'Union européenne ne fera que s'aggraver dans les semaines, les mois, les années à venir et rien, contrairement à ce qui se dit dans les cercles gouvernementaux de cette partie du monde, ne pourra l'empêcher.

Rien sauf le fait « d'aider l'Afrique à se développer sur place et faire en sorte que les jeunes trouvent du travail et restent chez eux » comme l'a dit avec force, jeudi dernier, sur l'antenne d'Europe 1, le cardinal guinéen Robert Sarah. Un rappel de bon sens énoncé par un membre éminent de la Curie Romaine qui est particulièrement bien placé pour observer la dérive générale que provoquent en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie du sud, en Amérique latine le sous-développement, la misère, les pandémies, les conflits ethniques et religieux, le désordre politique.

Ce que doivent comprendre les nations riches de l'hémisphère nord, c'est bien le fait que si elles ne se mobilisent pas enfin sérieusement afin d'aider les pays émergents à résoudre rapidement les problèmes très matériels auxquels ceux-ci se trouvent aujourd'hui confrontés, leurs propres populations verront s'accélérer les migrations dites « sauvages », c'est-à-dire ingérables au sens propre du terme. Avec, d'une part, la multiplication de drames semblables à celui qui vient de coûter la vie à vingt-sept humains dans la Manche et, d'autre part, une montée des tensions sociales dont les effets politiques seront à tous égards désastreux.

Prendre en compte avec la plus grande attention ce que dit le cardinal Robert Sarah, qui porte tout à la fois la parole des Africains et celle de l'Eglise catholique, s'impose aujourd'hui. Si, en effet, les nations riches ne se mobilisent pas rapidement au côté des nations émergentes en leur apportant les moyens nécessaires pour mettre en valeur les ressources naturelles qu'elles détiennent et, de ce fait, créer les emplois qui permettront à leurs populations de vivre mieux, elles paieront demain au prix fort, très fort, leur refus de regarder la vérité en face.

Dans le monde très matérialiste où nous vivons, écouter la parole de Dieu que relaient les plus hautes autorités de l'Eglise est plus que jamais nécessaire.

Les Dépêches de Brazzaville

INCLUSION SOCIALE

Le gouvernement appelé à améliorer la situation des personnes handicapées

Le collectif des Organisation des personnes handicapées (OPH) juge le cadre juridique inadapté, ne garantissant pas l'égalité des droits aux individus vulnérables. Lors d'une rencontre, le 26 novembre à Brazzaville, les membres de l'OPH ont exigé la relecture du projet de la nouvelle loi d'orientation sociale.

Photo de famille/Adiac

L'OPH et des associations partenaires ont organisé un atelier de sensibilisation destiné à alerter sur la situation des personnes vivant avec handicap en République du Congo. La rencontre s'inscrivait dans le cadre du Projet d'appui à la consolidation de la "dynamique nationale Coalition plus 2030" en vue de l'amélioration de la défense des droits des personnes vivant avec handicap en République du Congo, en partenariat avec le Comité français pour la solidarité internationale, avec le soutien financier de l'Agence française de développement.

L'objectif des échanges, a expliqué Donatien Ibassa, le coordonnateur de la "Coalition plus 2030", est de renforcer la concertation et le dialogue permanent entre les autorités et les organisations de la société civile, afin d'aboutir à la révision de l'ancienne loi spécifique d'avril 1992 portant statuts, protection et promotion de la personne handicapée, en harmonie avec la convention africaine sur le handicap.

« La situation des personnes handicapées au Congo est critique. Le projet de loi initié par le ministère des Affaires sociales se trouvant au Parlement n'a pas pris en compte toutes les conditions sociales des personnes vivant avec handicap. Nous n'avons pas été consultés lors de la préparation de cette loi. Il nous faut une loi spécifique au lieu d'une loi à caractère général », a déploré Donatien Ibassa, avant de rappeler l'État congolais à son obligation de faire respecter les droits humains des personnes handicapées.

La plate-forme des associations de défense des droits des personnes handicapées réclame donc des discussions avec les autorités de tutelle pour pouvoir harmoniser le cadre juridique national relatif à la protection des couches sociales vulnérables.

Fiacre Kombo

« La situation des personnes handicapées au Congo est critique. Le projet de loi initié par le ministère des Affaires sociales se trouvant au Parlement n'a pas pris en compte toutes les conditions sociales des personnes vivant avec handicap. Nous n'avons pas été consultés lors de la préparation de cette loi. Il nous faut une loi spécifique au lieu d'une loi à caractère général »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REVENDICATIONS

Les retraités de la CRF rejettent le projet de loi des finances exercice 2022

Les organisations des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ont réaffirmé, le 29 novembre, à Brazzaville au bureau du Sénat leur désapprobation du projet de budget de l'Etat, exercice 2022, présentement en examen au Parlement.

Accumulant actuellement trente-huit mois d'arriérés de pensions depuis 2016, les retraités émargeant à la CRF ne veulent plus revivre la même situation en 2022. C'est ainsi qu'ils rejettent les 49, 853 milliards FCFA inscrits au projet de loi de finances exercice 2022, d'autant plus qu'il en faudrait 133 milliards FCFA. En effet, les organisations des retraités de la CRF qui menaçaient d'organiser des sit-in devant le Palais des congrès à partir du 30 novembre ont décidé de suspendre leur mouvement en attendant l'aboutissement des négociations.

Malgré leurs déboires, les représentants des retraités ont accepté la main tendue du président du Sénat, Pierre Ngolo, qui les a rassurés de travailler avec la commission Economie et Finances de cette chambre haute du Parlement. *« Il faut retenir vos adhérents, qu'ils prennent leur mal en patience. Ce n'est qu'un projet, s'il y a possibilité de l'améliorer, nous le ferons. Nous avons déjà rencontré le gouvernement plusieurs fois, mais nous ne baissons pas les bras, nous allons continuer à jouer notre rôle d'encadreur. La commission Economie et Finances va vous recevoir ; le gouvernement mettra en place une commission pour regarder votre situation »,* a déclaré en substance Pierre Ngolo.

Abordant dans le même sens, le président de la commission Economie et Finances du Sénat, Jean- Marie Epouma, a rappelé que sa structure qui a reçu le directeur général du budget le lui a signifié. *« Le Sénat n'a pas encore auditionné le ministre des Finances. Il s'agit d'un projet de budget, nous avons dit au directeur général que cela pose problème. Vous avez prévu 49 milliards FCFA, quand on les divise, nous sommes presque à quatre mois dans l'année sur douze, cela ne s'explique pas. Il fallait envisager les pistes. Nous pensons que nous devons continuer à travailler dans la sérénité »*, a-t-il souligné, estimant que la meilleure perspective serait la signature de l'accord avec le Fonds monétaire international pour résorber la dette sociale.

Les représentants des trois organisations des retraités dont de la Coordination nationale des fédérations des associations des retraités (CNAFARA/CRF) et la Fédération des associations des retraités (FAR/CRF) se sont félicitées des engagements du Sénat. *« Ce que le président du Sénat a dit va dans la logique administrative. Il y a également de la lenteur de leur administration. Nous venons de voir dans la salle que le Sénat nous avait adressé un courrier qui était égaré à la CRF. Si ce courrier était arrivé, il ne devrait pas avoir menace de sit-in. Le courrier étant arrivé, il n'y aura plus sit-in, nous allons sensibiliser nos mandants pour leur dire que le travail commence mercredi au sein de la commission Economie et Finances et nous y participerons, donc la manifestation est suspendue »*, a annoncé le président de la CNAFARA/CRF, Alphonse Lemvoua.

« Le Sénat n'a pas encore auditionné le ministre des Finances. Il s'agit d'un projet de budget, nous avons dit au directeur général que cela pose problème. Vous avez prévu 49 milliards FCFA, quand on les divise, nous sommes presque à quatre mois dans l'année sur douze, cela ne s'explique pas. Il fallait envisager les pistes. Nous pensons que nous devons continuer à travailler dans la sérénité »

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

La jeunesse d'Ignié à l'honneur

De l'évocation sur les symboles de la République au match de football en passant par la remise des kits scolaires aux meilleurs élèves de la localité, la communauté urbaine d'Ignié, dans le département du Pool, a commémoré le 28 novembre, à sa manière, la 63e Journée de la proclamation de la République.

Après la levée des couleurs au siège de la mairie, l'assistance a suivi l'évocation du chef de service Instruction civique à la sous-préfecture d'Ignié, Nel Hervé Niamanké. Selon lui, cette célébration ne pouvait être effective sans les symboles que sont le drapeau national, la devise de la République, l'hymne national, le sceau et les armoiries ainsi que l'effigie du chef de l'Etat. Parmi ces symboles, il a insisté sur le drapeau qui est de forme rectangulaire, de couleurs verte et rouge séparées par une bande jaune en diagonal. En effet, le drapeau est inscrit à l'article 3 de la Constitution du 25 octobre 2015.

« Le vert étant du côté de la hampe, le drapeau est l'emblème du pays, l'expression et l'identité de tout le peuple congolais. Ne peut flotter que le drapeau qui reflète les normes prévues par les textes en vigueur, qui mesure 1, 80 m de long sur 1,20 m de large. A ce titre, il doit flotter sur tous les édifices publics et privés et respecter partout dans un rayon de 100 m », a conclu Nel Hervé Niamanké.

Concernant les kits scolaires, ils ont été remis aux seize meilleurs élèves des cycles préscolaire, primaire et secondaire. Le fait marquant de cette journée reste, sans nul doute, la finale du tournoi de la République qui a opposé les équipes de la Fondation développement d'Ignié, du quartier campement, à Jésus sauveur, du quartier Dzibou. Après un score de parité de zéro but partout, ce sont les blancs de Jésus sauveur qui l'ont emporté lors de la fatidique épreuve de tirs au but 5-3.

Assitou Kamara Somi récompensant la deuxième équipe/Adiac

A l'issue de cette rencontre, les deux formations ont été récompensées par les organisateurs. Député de la circonscription unique d'Ignié, José Cyr Ebina s'est félicité de cette initiative. *« C'est un sentiment de joie tout simplement parce qu'il faut faire vivre les jeunes. La fête de la République prouve que le pays vit avec sa jeunesse. Je félicite l'administrateur-maire pour cette initiative qui nous a permis de nous retrouver avec la jeunesse d'Ignié et le travail que la sous-ligue a fait dans l'organisation de ce tournoi de football »*, a-t-il déclaré.

Justifiant son initiative, l'administrateur-maire de la commune d'Ignié, Assitou Kamara Somi, a indiqué que la République était aussi les enfants à qui il faut relayer le témoin. Il faut, a-t-elle déclaré, que les enfants s'imprègnent déjà des valeurs de la République dès le bas âge pour devenir des citoyens modèles demain.

« Comme vous pouvez voir, la ville est en ébullition, je suis ravie de voir que cette journée va marquer les esprits étant donné que nous avons attiré toute la jeunesse. Je suis certaine que certains de nos enfants ignoraient l'importance de ce jour. L'évocation qui a été faite à la mairie et le match marqueront leurs esprits. Je pense que dorénavant, ils s'interrogeront nécessairement sur la notion de République, les passages d'un régime à un autre et qu'est-ce qu'il faut faire pour maintenir la souveraineté de notre pays », a conclu Assitou Kamara Somi.

P.W.D.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Dr Maurice Itous-Ibara propose le magnétisme vital

Quelques jours après la tenue de COP 26 à Glasgow, en Ecosse, le chercheur congolais, le Dr Maurice Itous-Ibara, a présenté une conférence sur le thème « Le magnétisme vital, sa place dans l'environnement traditionnel et dans l'environnement moderne : du règlement climatique traditionnel au règlement climatique moderne ». C'était à l'occasion de la Journée scientifique organisée au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, la semaine dernière.

Le public suivant l'exposé du Dr Maurice Itous-Ibara/Adiac

Devant la crème d'enseignants (maîtres de conférence et maîtres assistants) de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, le Dr Maurice Itous-Ibara a centré son exposé sur deux grands points, à savoir l'environnement traditionnel et l'environnement moderne.

Concernant l'environnement traditionnel, il a procédé aux questionnements pour obtenir la solution. Comment les ancêtres africains, surtout ceux de la République du Congo, réglaient-t-ils le climat quand celui-ci réchauffait ? Ou encore quels sont les éléments qui constituent le règlement climatique traditionnel ? Selon lui, il y a des éléments polluants et non polluants qui forment le magnétisme terrestre.

Les éléments polluants sont ceux qui détruisent l'environnement. Parmi ceux-ci et qui contiennent l'énergie polluante en quantité planétaire, il y a «le serpent et le caïman» qui sont dotés du carbone. Le serpent, préparé dans le sens de la destruction, prend la forme de tous les éléments de l'environnement : cyclone, ouragan, pluie diluvienne, disette, déforestation ou destruction des forêts, mort des hommes, du bétail, …, contribuant au réchauffement climatique moderne. Le caïman, surtout celui présentant les lèvres rougies, est souvent utilisé pour la destruction par les inondations répétées, les érosions, la foudre et ses destructions de masse.

Quant aux éléments non polluants, le Dr Maurice Itous-Ibara se réfère aux sociétés traditionnelles ou judicatures ancestrales sérieuses se reconnaissant par la loi de Dieu qui joue un rôle d'énergie non polluante. Il a pris l'exemple dans la Bible, en disant que lorsque Moïse reçut les commandements de Dieu sur la terre africaine (Egypte) au Mont Sinaï, ceux-ci descendirent sous la forme du feu ardent non polluant, saint et propre. L'essentiel de ces commandements étaient : Tu ne tueras pas, ne voleras pas, ne commettras pas d'adultère. …

Parmi les sociétés initiatiques ou sociétales traditionnelles ou encore judicatures ancestrales, il a cité Otwere, Okani, Ondinga, Lebayi (chez les Mbosi) ; le Nkouembali (chez les Téké) ; le Lemba (chez les Kongo) ; le Tchikoumbi (chez les Vili) ; le Ndzobi (chez les Mbéré) ; … Toutes ces sociétés, a-t-il dit, s'opposent à la destruction de l'environnement. Elles jouent un rôle régulateur, réglementaire du climat tant environnemental que social. Elles sont le socle de la morale, de l'éthique, de l'amour par la lutte contre les antivaleurs.

Pour le Dr Maurice Itous-Ibara, le serpent est une bête hyper-carbonée. Il détruit l'environnement au même titre que le carbone ou dioxyde de carbone (CO_2). D'où, il propose l'équation du règlement climatique traditionnel par la formule suivante : énergie polluante (serpent, caïman) + énergie non polluante (commandement ou lois des sociétés traditionnelles) - Magnétisme terrestre.

Intégrer le soleil dans le règlement climatique

Quant à l'environnement moderne, le Dr Maurice Itous-Ibara propose le règlement climatique à température zéro, zéro degré Celsius. En effet, parmi les grands défis de la science au XXIe siècle naissant, il y a le réchauffement climatique. Les conférences des parties (Cop15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et la COP 26 qui vient de se tenir à Glasgow, en Ecosse) ont toutes connu des échecs, par faute de pragmatisme, d'action sur le terrain et de politique efficiente.

Concernant l'équation du règlement climatique moderne, le Dr Maurice Itous-Ibara pense que l'élément fondamental est le soleil. Il produit une énergie solaire dite renouvelable disponible, propre et saine. Mais on ne peut avoir le soleil à volonté, on ne peut se l'approprier ni le manipuler. Toutes les énergies renouvelables que le soleil produit ne sont qu'à 17% : énergie éolienne, hydraulique (eau), biomasse (plantes), géothermique (chaleur)…, comme on ne peut avoir le soleil à volonté, il faut créer les soleils virtuels à 83% afin de se permettre de régler la température climatique à zéro, zéro degré Celsius. Les éléments ou ressources qui ont la même équivalence que le soleil, sont les gisements de pétrole ; des mines et des plantes.

Combien de soleils virtuels faut-il pour trouver un soleil naturel ou l'équivalence d'un soleil naturel dont le cœur dégage une température de 1 300 000 000 degrés Celsius ? Le nombre est de 900 000 000 de soleils virtuels ou 900 000 000 de gisements de pétrole, de mines et de plantes renouvelables. Pour lui, la méthode qui permet le règlement climatique à température zéro, zéro degré Celsius s'appelle : « Méthode à magnons ». Elle consiste dans la culture des énergies renouvelables du sol et du sous-sol (pétrole non polluant, mines non polluantes, plantes non polluantes qui sont à équilibrer avec les hydrocarbures et mines polluantes) de cette manière : 897 305 340 énergies non polluantes (pétrole non polluant, mines non polluantes, plantes non polluantes) = 900 000 000 de gisements d'énergies renouvelables ou 900 000 000 de soleils virtuels ou socles du Magnétisme vital.

La méthode à magnons consiste dans la réalisation d'un monde sans carbone quand la planète terre passe à une température zéro, zéro degré Celsius. C'est une nouvelle civilisation universelle énergétique millénaire qui naît. Cependant, tous les pays ne sont pas accessibles aux énergies renouvelables du sol et du sous-sol. Car, il y a des terres hostiles à ces énergies renouvelables. Jusque-là, il n'y a que huit pays qui peuvent recevoir la culture des énergies renouvelables du sol et du sous-sol, entre autres, la République du Congo (441 100 000 gisements), la Côte-d'Ivoire et la Tunisie (207 200 000), le Nigeria et le Malawi (8 900 000) gisements d'énergies renouvelables. Le seul problème, dit-il, demeure dans le financement de ce mégaprojet.

Bruno Okokana

AIRES PROTÉGÉES

Des pistes à explorer pour la mise en valeur des sites

Près de vingt gestionnaires de parcs naturels et de responsables de structures partenaires se forment, depuis le 29 novembre, à Brazzaville aux nouvelles techniques de génération des revenus et de planification des activités de gestion, grâce au Plan d'affaires des aires protégées.

Les participants à l'atelier de formation/Adiac

Initié par le Programme des Nations unies pour le développement, à travers le projet régional de financement durable des aires protégées du Bassin du Congo, l'atelier de formation vise à doter les participants des techniques de mobilisation de financements innovants et à renforcer les capacités des formateurs chargés de relayer les connaissances acquises auprès des responsables locaux.

La Réserve naturelle de gorilles de Lesio-Louna et la Réserve de faune de la Léfini ont été retenues comme deux sites pilotes devant servir à la démonstration d'un mécanisme de financement novateur censé contribuer à améliorer la recherche des ressources propres à ces aires protégées et optimiser la contribution des partenaires.

La création des lieux d'hébergement et l'écotourisme figurent parmi les pistes de solutions, a confié Joseph Moumbouilou, le directeur général des Eaux et Forêts, par ailleurs, coordonnateur national de la Commission des forêts d'Afrique centrale. *« Il faut qu'on arrive à un moment où les aires protégées génèrent les financements leur permettant de se développer. On peut, par exemple, développer l'écotourisme »*, a-t- il estimé.

La République du Congo a atteint 11% d'aires protégées, soit environ 4,3 millions d'hectares. Le pays veut créer une aire marine à Pointe-Noire, un prolongement du Parc national Conkouati-Douli. Durant deux jours, les participants vont échanger sur la gestion des aires protégées avec un focus sur l'opérationnalisation des mécanismes de financement et/ou de décaissement des recettes au profit desdites aires protégées.

Fiacre Kombo

VIH/SIDA

Les médias invités à contribuer au dépistage communautaire démédicalisé

La promotion du dépistage communautaire démédicalisé du VIH permet d'atteindre une cible plus large afin de minimiser les risques de contamination à cette maladie, un problème majeur de santé publique au Congo.

Les professionnels des médias ont été édifiés, le 26 novembre à Brazzaville, sur le dépistage communautaire démédicalisé lors de la formation sur *« les approches différenciées du dépistage et l'importance du dépistage communautaire démédicalisé »*, organisée par le Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc). L'objectif est de contribuer à la promotion du dépistage communautaire démédicalisé du VIH au Congo.

La formation consiste à accroître la visibilité du dépistage communautaire démédicalisé du VIH en mettant un accent particulier sur la population clé : les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, les professionnels de sexe, les consommateurs de drogues par injection, personnes transgenres et bien d'autres.

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la semaine internationale de dépistage du VIH organisée du 22 au 28 novembre, pour rendre visibles les actions menées par ce réseau au Congo. Les professionnels des médias ont bénéficié des connaissances sur le rôle des communautaires dans le traitement pour tous 90 90 90, une cible de l'Onusida à l'horizon 2020. Les trois 90 prévoyant 90% de personnes connaissant leur statut sérologique, 90% de personnes infectées dépistées reçevant leur traitement anti rétroviral durable et 90% des personnes infectées recevant le traitement possédant une charge virale indétectable.

Les professionnels des média en formation/Adiac

Les participants ont été également édifiés que les hommes ayant des rapports sexuels entre eux, les professionnels de sexe du Congo préfèrent se faire dépister en communauté à l'abri de toute stigmatisation et discrimination.

Les facilitateurs de la formation ont été notamment le point focal Brice Evina et le Dr Carel Ervane Goma. Les communications ont été axées sur les connaissances générales sur le VIH, le dépistage communautaire démédicalisé du VIH, le VIH et population clé et bien d'autres. Les orateurs ont souligné la généralisation et surtout la féminisation de l'épidémie du VIH au Congo. En 2020, ont-ils poursuivi, le taux de prévalence dans la population de 15 à 49 ans est estimé à 3, 6% selon l'Onusida. *« Selon l'enquête de séroprévalence et sur les indicateurs du sida au Congo, l'épidémie reste féminisée avec un ration de prévalence femme/homme de 2, 3% chez les adultes et de 3,6% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans »*, ont-ils rappelé.

En ce qui concerne l'importance du dépistage communautaire démédicalisé du VIH, a expliqué Brice Evina, la stratégie permet d'atteindre un large public. Les communautaires sont à l'écoute de la population clé et assurent un lien avec un Centre de santé pour une prise en charge. La séroprévalence chez les hommes ayant des rapports sexuels entre eux est de 41,2%, d'après l'étude portant sur 1 271 personnes à Brazzaville et Pointe-Noire. L'incidence des maladies sexuellement transmissible est de 42,1%, selon l'enquête couplée à la sérologie du VIH chez la population clé, 2018.

Par ailleurs, a-t-il souligné, le dépistage communautaire démédicalisé offre des services fixes et ceux de stratégies mobiles à la demande du public. A Brazzaville, les services sont offerts au site du Rnapc et à Pointe Noire derrière la commune de l'arrondissement Mvou-Mvou, a précisé le point focal. Le directeur exécutif du Renapc, Jean-Pierre Mahoungou, a témoigné son attachement aux médias nationaux dans leur implication pendant la période de rupture des antirétroviraux au Congo.

Lydie Oko

JUSTICE

Soixante-sept auditeurs de justice prêtent serment

L'audience solennelle de prestation de serment, présidée par le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, a eu lieu le 26 novembre au parquet, en présence du chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, et de plusieurs professionnels de droit. Une phase décisive qui leur ouvrira la porte de la profession de magistrat.

« Je jure de garder scrupuleusement le secret professionnel et de me conduire en tout temps comme un digne et loyal auditeur de justice », telle est la formule consacrée, récitée, tour à tour, par les soixante-sept auditeurs de justice devant la Cour d'appel, pour officialiser leur serment. Bien qu'ils aient prêté serment, ces jeunes ne sont pas encore considérés comme des magistrats au sens du terme. Ils devront donc êtes affectés dans des cours et tribunaux pour y passer un stage d'imprégnation auprès des professionnels de droit. C'est tout au long de leur stage qu'ils seront fascinés à la profession de magistrat et vont acquérir l'expérience en la matière. *« Je voudrai vous préciser qu'auditeurs de justice vous l'êtes, mais magistrats vous ne l'êtes pas encore. La tentation est souvent grande de confondre l'une des deux fonctions. Auditeurs de justice que vous êtes, vous êtes encore des apprentis »*, a souligné le président de la Cour d'appel, Christian Oba.

A cet effet, il a rappelé aux auditeurs de justice des principes de base qui régissent la profession de magistrat pour laquelle ils aspirent à devenir. Le président de la Cour d'appel de Brazzaville leur a fait savoir qu'un magistrat est avant tout un homme humble et une personnalité sobre et exemplaire. *« Le magistrat que vous serez demain, n'est pas un assassin, ne doit pas être arrogant. Il doit respecter la personne humaine, garantir les libertés individuelle et publique. Cela suppose que le procureur, le magistrat de siège que vous serez demain, selon que vous serez chargés de poursuites, vous êtes tenus de respecter la loi, rien que la loi avec votre intime conviction »*, a indiqué Christian Oba.

Pour les impétrants, embrasser la carrière de magistrat est un motif de satisfaction. *« C'est pour moi une joie immense d'avoir tenu le coup jusqu'à ce niveau, mais surtout une responsabilité parce que c'est le début de ma vie professionnelle. La notion essentielle dans ce que j'ai appris c'est de faire appliquer la loi, c'est donc ce que nous, en tant que magistrats, devrons faire tout le long de notre carrière professionnelle »*, s'est réjouie maître Demiche Daltesse Ossa.

Dans son réquisitoire, le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Michel Oniangué, a appelé les jeunes juristes à être loyaux tant à l'endroit des anciens magistrats qu'envers les justiciables.

Firmin Oyé

MOEURS

Des médicaments Tramadol vendus aux élèves

Deux agents de l'ordre ont surpris, le 24 novembre dernier au lycée technique Poaty-Bernard à Pointe-Noire, des vendeurs ambulants de bavettes proposant aux élèves des produits Tramadol qui poussent au banditisme. Ces voyous ont pu s'échapper en laissant tomber leur sac rempli de comprimés de toute nature.

Les policiers étaient simplement de passage par le lycée. Un élève interrogé raconte : *« Ces bavettes qu'ils vendent ne sont qu'un trompe-œil, car leur vrai commerce autour de l'école, c'est la vente de toute sorte de drogue et ce sont ces produits Tramadol et autres qui poussent certains élèves à se battre ... »*.

Ces comprimés « antidouleur » sont malheureusement utilisés par des jeunes élèves pour commettre des actes inadmissibles, notamment des bagarres rangées entre eux aux conséquences regrettables.

« Aucune semaine ne passe sans que ces élèves du lycée Poaty-Bernard ne se battent entre eux ou avec les élèves d'autres écoles », a laissé entendre un parent d'élève qui regrette le fait que des mesures draconiennes ne sont pas prises dans ce lycée qui devient de plus en plus vu en mal par de nombreux parents.

Les groupes d'élèves de ce lycée portent les mêmes noms que les délinquants des quartiers populaires, à savoir des Américains, Arabes, Flammes rouges, etc. Ce sont là des effets des drogues qu'ils reçoivent fugitivement des ambulants qui errent aux alentours de leur établissement à la recherche des clients potentiels.

Faustin Akono

COOPÉRATION

La Chine se dit stupéfaite par les propos de Jean-Yves Le Drian

Des récentes critiques du chef de la diplomatie française sur la coopération entre l'Afrique et la Chine ont « stupéfait » Pékin. Il appelle la France à « faire davantage » pour le continent africain, rapporte le Journal Le Monde.

Dans une récente Interview accordée au journal Le Monde, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, critique la Chine dans sa coopération avec le continent africain. Il appelle Paris à « faire davantage » pour l'Afrique. La Chine s'est dite « stupéfaite » par les propos de Jean-Yves Le Drian, qui fustige la politique chinoise en Afrique, où l'ex-puissance coloniale française a perdu de sa place en faveur de Pékin en matière d'investissements et d'import-export. Mais le chef de la diplomatie française a de l'espoir dans la relance des relations économiques franco-africaines : *« La nouveauté en Afrique, c'est qu'il commence à y avoir une déception très claire à l'égard des Chinois. Les responsables africains se sont rendu compte qu'il s'agit d'un marché de dupes. Certes, ils ont pu bénéficier dans l'immédiat d'infrastructures, parfois spectaculaires, construites par des Chinois avec l'argent des Africains dans le but affiché du développement, mais, à la fin, ils mettent leur pays sous tutelle, en raison de l'endettement majeur qu'ils sont obligés de contracter pour financer ces infrastructures ».*

La Chine « stupéfaite »

Interrogé sur les propos de Jean-Yves Le Drian, le porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian, se dit surpris. *« La Chine exprime sa stupéfaction quant aux propos du ministre français des Affaires étrangères, qui ne sont pas conformes à la réalité ».* Il invite Paris à *« juger la coopération sino-africaine de manière objective et impartiale, prêter une oreille attentive à ce que disent les Africains et faire davantage de choses positives et concrètes pour l'Afrique ».*

La Chine est le pays qui a le plus investi cette dernière décennie en Afrique, notamment dans les infrastructures et dans les matières premières. Zhao Lijian fait le compte des investissements chinois en Afrique : la construction et la modernisation de plus de 10 000 kilomètres de chemins de fer et de 100 000 kilomètres de routes, la création de plus de 4,5 millions d'emplois.

Aux Africains de « juger » la coopération Chine-Afrique

« Les Africains sont les mieux placés pour juger cette coopération » Chine-Afrique, a déclaré Zhao Lijian. Selon une étude publiée ce mois de novembre par l'institut panafricain Afrobaromètre, 63% d'Africains estiment « quelque peu » ou « très » positive l'influence chinoise dans leur pays. Premier partenaire commercial de l'Afrique depuis une décennie, Pékin est également le premier créancier des pays africains. Dakar accueille, du 28 au 30 novembre, la 8e conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), ayant pour thème « *Approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique dans la nouvelle ère ».*

Quatre dossiers seront adoptés à l'issue de la conférence. A savoir la déclaration dite de Dakar de la 8e conférence ministérielle du Focac; le Plan d'action de Dakar (2022-2024); la vision 2035 de la coopération Chine-Afrique et la déclaration sino-africaine sur la coopération sur le changement climatique. A cette occasion, un bilan sera fait sur la coopération solidaire sino-africaine dans le cadre de la lutte contre la covid-19 en définissant les orientations de cette coopération pour les trois années à venir et au-delà.

Noël Ndong

CHINE-AFRIQUE

Le commerce et la sécurité au menu du sommet de Dakar

Au sommet sur la coopération sino-africaine (Focac) qui s'est ouvert le 28 novembre à Dakar, au Sénégal, la ministre sénégalaise des Affaires étrangères, Aissata Tall Sall, a dit espérer que la Chine apporte son soutien dans la lutte contre l'insécurité au Sahel.

« Nous voudrions que la voix de la Chine, compte tenu de son influence, soit une voix forte pour soutenir le Sénégal et tous les pays engagés dans le problème de l'insécurité au Sahel », a déclaré Aissata Tall Sall à, l'issue d'une rencontre avec son homologue chinois, Wang Yi.

La ministre sénégalaise a souligné que les armées de la région déployées au Sahel dont le Sénégal fait partie ont besoin de *« beaucoup plus encore de moyens juridiques pour pouvoir combattre contre les terroristes et contre l'irrédentisme ».*

En effet, une grande partie du Sahel, notamment le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont confrontés depuis des années à d'incessantes attaques de groupes Jihadistes, malgré la présence des forces française Barkhane et onusienne.

Le thème général du forum est le suivant : « *approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagé entre la Chine et l'Afrique, dans la nouvelle ère ».*

Présidée conjointement par le président Macky Sall et son homologue XI Jinping (en distanciel), cette rencontre connait la présence de fortes délégations africaines à Dakar.

La Chine est le plus important partenaire commercial du continent africain, les échanges directs s'étant élevés à plus de deux cent milliards de dollars en 2019, selon l'ambassade chinoise à Dakar.

Yvette Reine Nzaba

VIE ASSOCIATIVE

L'ADTT renouvelle ses instances dirigeantes

Julien Abou a été élu président de l'Association pour le développement de la terre Tongo (ADTT), au terme de l'assemblée générale élective qui s'est tenue, le 28 novembre, à Brazzaville.

L'assemblée générale élective de l'ADTT avait pour objectif de mettre en place les nouvelles instances dirigeantes. Le nouveau président, Julien Abou, est suppléé par Raphaël Ngatsono, Omer Elenga, respectivement premier et deuxième vice-présidents. La commission de contrôle et de vérification a été confiée à Urbain Patrice Boloko secondé par Okouya. Clotaire Bola, quant à lui, assume les fonctions de secrétaire général.

Après son élection, Julien Abou a lancé un appel à la cohésion autour de tous les enfants de la terre Tongo pour qu'ils s'impliquent réellement dans le développement de la localité. Il a rappelé les différents défis auxquels le nouveau bureau et les enfants de la terre Tongo doivent faire face, notamment le manque d' enseignants, les centres sanitaires non équipés et les routes. *« Dans tous les villages de Tongo, quand vous y allez, vous constaterez effectivement que ce qui frappe, c'est ce dénuement total au niveau de l'enseignement, de la santé et des routes. Ce sont là, les défis que nous avons à relever, pourvu qu'on mette une organisation cohérente autour de tous les membres qui doivent contribuer à cette activité »,* a-t-il rappelé.

Le nouveau président élu posant avec les collaborateurs

Par ailleurs, le rapport moral du bureau sortant a révélé que l'inactivité de celui-ci était due à un empêchement persistant, qui a duré pendant plus d'une année et qui s'est montré comme un très grand frein à la bonne marche de l'ADTT.

Notons que l'ADTT a, à son actif plusieurs, réalisations, à savoir la réhabilitation du CEG de Tongo et de certaines structures sanitaires, la construction de bâtiments à l'école primaire de Tongo et des autres localités, à partir des efforts personnels des habitants et des enfants de la terre Tongo. *« Nous avons la prise en charge des vacataires. Et cette année encore, on va continuer à le faire, parce qu'on avait aucun enseignant au niveau du CEG. A ce propos, nous venons de recruter quatre enseignants, le premier en sciences physiques et mathématiques, suivi de français et anglais »,* a indiqué Julien Abou, soulignant que l'action va continuer au niveau de l'école primaire et des structures sanitaires. Il a promis la coalisation des efforts avec les habitants de la terre Tongo pour bien amorcer cette action en liaison avec les pouvoirs publics.

Signalons que ces assises ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire de l'ancien président, Jean Didier Elongo, décédé en l'espace de plus de trois mois seulement. L'ADTT, créée le 8 décembre 1991, existait bien avant sous le nom d'Association des ressortissants de le terre Tongo à Brazzaville.

Guillaume Ondze

COVID-19

Cyril Ramaphosa exprime son indignation face aux restrictions de voyage

Le président sud-africain a appelé, le 28 novembre, les pays ayant imposé des restrictions de voyage aux Sud-Africains, après la détection d'un nouveau variant du coronavirus, à lever « immédiatement » ces restrictions, les jugeant dépourvues de « justification scientifique ».

« Ces restrictions sont inefficaces et n'ont aucune justification scientifique. Ces fermetures de frontières représentent une forme de discrimination à l'égard de notre pays », a dénoncé le président sud-africain qui a fait savoir sa colère aux pays qui se ferment à l'Afrique du Sud.

« Nous sommes profondément déçus. Nous appelons tous les pays qui restreignent les voyages à revenir d'urgence sur leurs décisions avant que ces mesures ne provoquent davantage de dégâts à nos économies et aux revenus de notre population », a avertis Cyril Ramaphosa.

Par ailleurs, le chef de l'Etat sud-africain demande à la population de ne pas paniquer. *«Nous devons vivre avec cette pandémie »,* prévient-il, rappelant, en outre, que la solution c'est la vaccination, tout en égratignant au passage les pays développés. *« Au lieu d'interdire les voyages, les pays riches devraient plutôt sans attendre soutenir les efforts des pays en développement pour accéder à suffisamment de doses de vaccins et à les produire au bénéfice de leur population »*, a-t-il estimé.

Cyril Ramaphosa

Evoquant la hausse régulière ces derniers jours du nombre de nouveaux cas confirmés, notamment dans la région de Johannesburg et Pretoria, il a confirmé que le pays se dirigeait vers une quatrième vague *« dans les prochaines semaines, si ce n'est plus tôt »*. Mais loin d'être une fatalité, *« nous avons un outil puissant, ça s'appelle la vaccination »*, a rappelé le président sud-africain. Il a appelé *« chacun de ceux qui ne sont pas encore vaccinés à le faire sans délai »* et à motiver les gens de leur entourage à faire de même.

« Nous sommes profondément déçus. Nous appelons tous les pays qui restreignent les voyages à revenir d'urgence sur leurs décisions avant que ces mesures ne provoquent davantage de dégâts à nos économies et aux revenus de notre population »

« Trop de gens encore expriment des doutes », a-t-il regretté.

« Il ne s'agit pas uniquement de se protéger mais aussi de réduire la pression sur les systèmes et personnels de santé », a-t-il ajouté, affirmant qu'une équipe dédiée au gouvernement planchait sur l'hypothèse d'instaurer *« une vaccination obligatoire pour certaines activités et dans certains lieux ». « Ce serait une mesure difficile et complexe »* mais, a-t-il expliqué, si le pays n'agit pas *« avec sérieux et une certaine urgence »,* les Sud-Africains resteront *« vulnérables aux nouveaux variants ».*

L'Organisation mondiale de la santé s'est jointe à l'appel du président sud-africain à laisser les frontières ouvertes. *« L'Organisation mondiale de la santé se tient aux côtés des pays africains et lance un appel pour que les frontières restent ouvertes »*, a affirmé dans un communiqué l'organisation, appelant les pays à *« adopter une approche scientifique »*, fondée sur l'évaluation des risques.

Yvette Reine Nzaba

Les États-Unis prêts à approvisionner les pays à faible revenu

L'administration du président américain Joe Biden a annoncé son intention d'investir plusieurs milliards de dollars dans la fabrication de vaccins à ARN messager anti-Covid-19, afin d'augmenter l'offre nationale et des pays à faible revenu.

Le nouveau financement, qui vise à aider les sociétés pharmaceutiques américaines, Pfizer et Moderna, est destiné à produire 1 milliard de doses par an. Il vise à augmenter leur capacité de production en soutenant de nouvelles installations, équipements et personnel. Certains législateurs, en particulier démocrates, ont critiqué le manque de participation de Moderna aux efforts mondiaux de vaccination à ce jour, ainsi que la réticence de la société à accorder des crédits et des droits de brevet partagés aux scientifiques. L' administration Biden a rencontré le président du Conseil d'administration et la haute direction de Moderna. Il a demandé à l'entreprise de: Fournir des doses à l'Union Africaine à court terme ; combler le déficit d'approvisionnement avec l'initiative internationale de vaccins Covax à des prix sans but lucratif ; s'engager à renforcer les capacités de fabrication sur le continent africain, ce qui devrait se produire en 2022 ; augmenter la capacité de fabrication pour répondre aux besoins existants.

La capacité de fabrication de vaccins est encore insuffisante pour inoculer 70 % de la population mondiale contre le coronavirus d'ici 2022, un objectif clé mis en évidence par l'administration Biden lors d'un sommet COVID-19 en septembre. L'initiative intervient alors que la Maison-Blanche de Biden est confrontée à une pression croissante au pays et à l'étranger, en raison de l'inégalité de l'approvisionnement mondial en vaccins, alors que les États-Unis s'orientent vers l'approbation des injections de rappel pour tous les adultes tandis que les personnes vulnérables des pays les plus pauvres attendent leur première dose de protection. Selon une analyse de ONE Campaign, une organisation internationale d'aide et de plaidoyer, seulement 4,7% des personnes vivant dans les pays à faible revenu ont reçu une première dose. Les pays riches ont administré plus de 173 millions de injections de rappel, tandis que les pays à faible revenu ont administré environ 32 millions de premières injections.

Le gouvernement de Biden estime que l'augmentation de la capacité des injections de Covid-19 contribuera à atténuer une pénurie mondiale de doses, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en arrêtant les décès évitables et en limitant le développement de variantes potentiellement nouvelles et plus dangereuses du virus. *« L'objectif de ce programme est d'étendre la capacité existante d'un milliard de doses supplémentaires par an, avec une production commençant au second semestre 2022 »,* a déclaré le coordinateur Covid-19 de la Maison-Blanche, Jeff Zients.

Robbie Silverman, responsable principal du plaidoyer chez Oxfam America, a salué le plan de Biden d'investir dans la capacité de fabrication de vaccins, mais a déclaré qu'il était loin d'être suffisant, notant que des milliards de vaccins contre d'autres maladies sont régulièrement fabriqués dans les pays en développement. *« Nous avons désespérément besoin des entreprises qui ont le monopole des vaccins COVID pour transférer leur technologie, et nous avons besoin que le gouvernement américain utilise son influence ».*

Noël Ndong

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration du nouveau siège social Ecobank Congo
Brazzaville, le 29 novembre 2021

Fidèle à ses principes fondateurs de Banque Panafricaine, Ecobank Transnational Incorporated (ETI) poursuit son ancrage régional au travers du développement de ses filiales.

La Direction générale de Ecobank Congo a le plaisir de vous informer de l'inauguration de son nouveau Siège, ce lundi 29 novembre 2021, sous le Très Haut patronage De son Excellence **Monsieur DENIS SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo.**

Le nouveau siège social de Ecobank Congo est situé au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la Plaine, Centre-Ville, Arrondissement III Poto-Poto.

L'édifice qui se tient sur 7 étages abritera entres autres l'agence principale (Ex-agence Coupole) qui offrira de très belles conditions d'accueil aux clients de la banque, un datacenter (centre de stockage de données informatiques), une infirmerie, une salle de relaxation et des bureaux de toutes les entités d'exploitation.

Le projet initié par Ecobank Transnational Incorporated (ETI) intègre bien sa vision de faire de Ecobank, une banque panafricaine d'envergure mondiale et contribuer à l'intégration et au développement de l'Afrique.

Ce nouveau siège répond aussi aux objectifs du gouvernement sur les préoccupations constantes de développement durable et d'embellissement de la ville de Brazzaville. Il témoigne notre engagement à être une Banque universelle au service du développement du Congo et de l'Afrique plus largement.

Le siège sera ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 14h.

A propos d'Ecobank Congo

Ecobank Congo est une filiale du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain indépendant. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 employés et sert plus de 20 millions de clients à travers ses pôles services bancaires aux particuliers, aux PMI-PMEs et aux grandes entreprises dans 33 pays africains. Le Groupe a une licence bancaire en France et des bureaux de représentation à Addis Abeba en Ethiopie, Johannesburg en Afrique du Sud, Pékin en Chine, Londres au Royaume-Uni et Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Le Groupe offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires par le biais de comptes de dépôt, prêts, trésorerie, conseil, financement du commerce, titres et gestion d'actifs. ETI est cotée à la Nigerian Stock Exchanges à Lagos, à la Ghana Stock Exchange à Accra, et à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : www.ecobank.com

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine